

## Méthode de calcul de la note annuelle en Telemark (points FFS)

<b>2 résultats ou plus (*)</b>	<p>2 résultats ou plus on retiendra la meilleure des deux possibilités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. moyenne des deux meilleurs résultats</li> <li>. meilleur résultat plus 20 points</li> </ul> <p><b>Résultat valable 15 mois à compter de la date de l'épreuve la plus ancienne. (Voir validité des listes Date1 – Date2)</b></p>
<b>1 résultat (*)</b>	<p>le résultat + supplément 20</p> <p><b>Résultat valable 15 mois à compter de la date de l'épreuve. (Voir validité des listes Date1 – Date2)</b></p> <p style="text-align: right;"><b>Le symbole de ce classement est « X »</b></p>
<b>0 résultat (*)</b>	<p>Lors du calcul si l'on ne trouve pas de résultat dans la période de référence la note sera calculée à partir du dernier résultat avec application de 10 points de pénalisation par mois à partir du 15<sup>o</sup> mois plus 1 jour jusqu'au 30<sup>o</sup> mois La note évolue chaque mois</p> <p style="text-align: right;"><b>Le symbole de ce classement est « @ »</b></p>
<b>0 résultat (*)</b>	<p><b>Au bout de ces 30 mois plus 1 jour, si un coureur n'a fait aucun résultat, il continuera de figurer sur le classement avec une note de 500 points sous réserve d'être licencié.</b></p> <p style="text-align: right;"><b>Le symbole de ce classement est « &amp; »</b></p> <p><b>Toute interruption de prise de licence annule cette possibilité.</b></p>

\* Un résultat est l'addition des points courses, de la pénalité course et des suppléments ou pénalités éventuelles provenant d'une épreuve FFS homologuée. Les notes FIS, dans les différentes disciplines figurant sur la dernière liste FIS en vigueur au moment de l'établissement de la liste FFS, seront considérées comme étant des résultats du coureur.

### Remarques :

La note annuelle attribuée à un coureur englobe les trois disciplines "à points" du Telemark, c'est-à-dire, la Classic, la Sprint et le Slalom Géant. Ainsi la note annuelle est globale, il n'y a pas une note annuelle par discipline.

La note annuelle est calculée une fois par an, il n'y a pas de réajustement en cours de saison.

En cours de saison et au fil des différentes épreuves, un coureur peut obtenir des notes comprises entre 0 et 999, mais sa note **annuelle** ne sera jamais supérieure à : **250**

**Les licenciés compétiteurs ne peuvent obtenir des points FFS qu'à compter de la catégorie U14.**